



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

No Hitting Day – Journée de l'éducation non violente

Berne, 28. avril 2023 - Le droit à une éducation non violente doit être ancré dans le Code civil (CC). Le Parlement l'a approuvé fin 2022. En effet, selon la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, chaque enfant a le droit d'être pleinement protégé contre la violence. C'est ce que rappelle également la journée d'action internationale « No Hitting Day » du 30 avril. Ce jour-là, Protection de l'enfance Suisse donne vie à Emmo, son « petit monstre en peluche », grâce à la technologie des hologrammes.

« No Hitting Day »

La journée d'action internationale « No Hitting Day » rappelle chaque année, le 30 avril, que la violence n'a pas sa place dans l'éducation. Aujourd'hui encore, près de la moitié des enfants en Suisse subissent des violences à la maison. C'est ce que montrent les **faits et les chiffres actuels** d'une étude de l'Université de Fribourg réalisée à la demande de Protection de l'enfance Suisse. Le recours à la violence physique et/ou psychologique n'est jamais une alternative. Pour en parler, Protection de l'enfance Suisse a conçu Emmo, un « petit monstre en peluche » qui donne une voix aux enfants. Emmo permet aux enfants de montrer comment ils vont et aide les parents à reconnaître les situations chargées émotionnellement avant qu'elles ne dégénèrent.

Le « No Hitting Day » avec Emmo

Cette année encore, Protection de l'enfance Suisse organisera une action à l'occasion du « No Hitting Day » pour attirer l'attention sur le droit à une éducation non violente. Les 29 et 30 avril 2023, la gare centrale de Zurich accueillera le lancement de **HyperGram** en Suisse. Emmo prendra vie durant ces deux jours grâce à une nouvelle technologie 3D. Cela vaut la peine d'y faire un tour.

Inscription de l'éducation sans violence dans le CC

Ce n'est que 25 ans après la ratification de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant que le Parlement, en adoptant fin 2022 la **motion de la conseillère nationale Christine Bulliard**, a chargé le Conseil fédéral d'élaborer un projet de loi visant à ancrer l'éducation non violence dans le CC. Le Conseil fédéral veut présenter un projet en ce sens avant la fin de l'année. Protection de l'enfance Suisse prendra position sur la proposition du Conseil fédéral tout en continuant à accompagner le processus politique et à promouvoir une éducation sans violence par des mesures de prévention et de sensibilisation.

Colloque « Éduquer sans violence ! »

Pour que le nouvel article du CC conduise à moins de violence dans l'éducation, il faut le faire connaître. Les professionnel-le-s qui travaillent avec des enfants ou qui sont en contact avec des personnes légalement responsables pourront discuter des questions relatives au nouvel article lors du colloque national « Éduquer sans violence ! » de Protection de l'enfance Suisse. L'événement aura lieu le 31.10.2023 à la



Kinderschutz Schweiz
Protection de l'enfance Suisse
Protezione dell'infanzia Svizzera

Maison des générations de Berne. Vous trouverez **ici** plus d' informations sur le colloque « Éduquer sans violence ! »

Contact

Kinderschutz Schweiz
Protection de l'enfance Suisse
Protezione dell'infanzia Svizzera

Schlösslistrasse 9a | 3008 Berne

Tamara Parham, directrice de la communication / membre de la direction
+41 31 384 29 19
tamara.parham@kinderschutz.ch

www.kinderschutz.ch/fr
www.facebook.com/protectionenfancesuisse
www.twitter.com/kinderschutz_ch
www.instagram.com/protectionenfancesuisse

Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnels et aux éducateurs, à des acteurs politiques, des organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.